



Mercredi 5 septembre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE



Estelle Krattinger rejoint Christel Berset en qualité de déléguée à l'enfance et à la jeunesse

A l'issue de la mise au concours du poste de délégué germanophone, la DSAS a retenu la candidature d'Estelle Krattinger. Madame Krattinger est parfaitement bilingue, mais a suivi sa scolarité en allemand. Une formation post-grade lui a permis de se spécialiser dans le domaine des droits de l'enfant. Elle est actuellement engagée au sein du Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ) du canton de Fribourg en qualité de juriste.

Agée de 31 ans, Estelle Krattinger a obtenu en 2002 une licence en droit avec mention bilingue à l'Université de Fribourg. Durant ses études déjà, la Singinoise témoigne d'un intérêt marqué pour tout ce qui touche au droit des enfants. Ainsi, de 1999 à 2005 elle représente l'Entraide Protestante Suisse lors d'auditions de requérants d'asile mineurs non accompagnés à l'Office fédéral des migrations. En 2003, elle débute au Service de l'enfance et de la jeunesse dans le cadre d'un stage. L'année suivante, elle est sélectionnée parmi 300 autres candidats par le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse pour faire partie d'une équipe de 5 représentants chargés de travailler sur les questions liées à la jeunesse dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle entame parallèlement une spécialisation post-grade en droit international de l'enfant. Pour son travail de diplôme, Estelle Krattinger a choisi le thème de la participation des enfants et des jeunes dans la sphère publique. A la suite d'un stage bénévole, elle découvre durant plusieurs semaines la réalité souvent brutale des prisons surpeuplées de Madagascar. Une majorité des détenus (adultes et enfants) y séjournent parfois durant des années, dans le cadre d'une détention préventive.

Rentrée en Suisse, Estelle Krattinger devient la première titulaire suisse du « Master of Advanced Studies » en droit international de l'enfant. Madame Krattinger occupe le poste de juriste au SEJ depuis 2004, à temps partiel. Dans ce cadre, elle a participé à l'élaboration de la loi fribourgeoise sur l'enfance et la jeunesse. Parallèlement à son activité au SEJ, elle travaille depuis 2005 dans une PME fribourgeoise. Madame Krattinger garde sa fonction de juriste au SEJ et prendra ses nouvelles fonctions de déléguée germanophone à l'enfance et à la jeunesse (40%) à partir du 1^{er} octobre 2007.

Pour rappel, la création des deux postes de déléguées à l'enfance et à la jeunesse, rattachés au SEJ, fait suite à l'adoption en mai 2006 de la nouvelle [loi fribourgeoise sur l'enfance et la jeunesse](#) (LEJ). Les déléguées auront à coordonner les projets des associations de jeunesse et des organismes s'occupant d'enfants et de jeunes. Chargées de conseiller le gouvernement fribourgeois, elles participeront à la définition d'une politique de l'enfance et de la jeunesse cantonale. Les déléguées représenteront le canton dans des organismes d'intérêt cantonaux et fédéraux. L'information à la population fribourgeoise sur les moyens d'aide aux enfants et aux jeunes figure également au menu de leurs tâches. Une déléguée francophone, Christel Berset, avait été nommée au mois de mai 2007.

Une Commission de l'enfance de la jeunesse sera constituée prochainement. Ses tâches seront notamment de soutenir les délégués, d'étudier les questions relatives aux enfants et aux jeunes et de proposer un plan d'actions au Conseil d'Etat.

CONTACTS ET INFORMATIONS

Service de l'enfance et de la jeunesse, Mme Estelle Krattinger, déléguée à l'enfance et à la jeunesse, tél. 026 425 52 54 (10h00-11h00)

Direction de la santé et des affaires sociales, Claudia Lauper, conseillère scientifique, tél. 026 305 29 04 – 079 347 51 38



Retrouvez les communiqués de presse sur le site internet de la Direction de la santé et des affaires sociales <http://admin.fr.ch/dsas/>